

Le Foyer socio-éducatif du Collège de Florac (F.S.E.) est une association régie par la loi 1901, à l'intérieur du collège, à laquelle participent les élèves, les parents, les surveillants et les enseignants.

Son but est :

- d'enrichir le temps libre des élèves au collège, en particulier pendant la pause méridienne : entreprendre des projets à travers les clubs, avoir du matériel (raquettes, ballons dans la cour ...), des tenues sportives subventionnées
- de participer au financement des sorties et voyages

Le bureau du F.S.E. convoque
une ASSEMBLEE GENERALE,
le mardi 14 novembre 2023,
de 12h45 à 13h45,
salle 204 du collège,

afin de faire le bilan de l'année 2022/2023, d'élire son nouveau bureau et inventer les événements de l'année 2023/2024.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à préparer les diverses manifestations et festivités !

Merci de ramener ce coupon complété :

- par retour de message pronote à l'attention de Serge Gréa
- ou au professeur principal
- ou à la vie scolaire avant le mardi 14 novembre 2023.

Nom et prénom de(s) l'enfant(s) scolarisé(s) :

Noms et prénoms du/des responsables :

Coordonnées : Tel Mail

Merci de cocher les cases ci-dessous :

- je ne souhaite pas me présenter à l'élection du bureau
- je souhaite me présenter à l'élection du bureau : procuration ci-dessous possible
- je souhaite m'investir ponctuellement dans les événements qui auront lieu
- je propose des idées d'animations permettant de rapporter des financements et/ou de passer un moment convivial :

.....
.....
.....

PROCURATION :

Je, soussigné donne procuration
à, présent en tant que :

- parent d'élève
- élève
- personnel de l'établissement

pour me représenter lors des votes de l'Assemblée Générale du Foyer socio-éducatif qui aura lieu le mardi 14 novembre 2023.

Signature :